

Tableaux :

- A : somme des points des classements des 2 joueurs inférieure à 1400 points
- B : somme des points des classements des 2 joueurs inférieure à 1800 points
- C : somme des points des classements des 2 joueurs inférieure à 2200 points
- D : somme des points des classements des 2 joueurs inférieure à 2600 points

Dates des Tours :

- tour 1 : vendredi 23 novembre 2018
- tour 2 : vendredi 11 janvier 2019
- tour 3 : vendredi 08 février 2019
- tour 4 : vendredi 08 mars 2019
- finale : vendredi 10 mai 2019

IMPORTANT: Le classement de début de saison sera utilisé pour les 5 tours.

Règlement : Cette compétition est créée pour récupérer les vendredis libérés par le Championnat

Elle sera constituée de poules triangulaire, c'est-à-dire chaque équipe rencontre 2 autres à chaque tour

- 1ère rencontre : l'équipe 2 contre l'équipe 3 avec l'équipe 1 comme arbitre

- 2ème rencontre : l'équipe 1 contre l'équipe 3 avec l'équipe 2 comme arbitre

- 3ème rencontre : l'équipe 1 contre l'équipe 2 avec l'équipe 3 comme arbitre

Début de la compétition à 20h30, fin vers 24h00

Chaque équipe est composée de 2 joueurs ou joueuses

Chaque joueur rencontre en simple les 2 adversaires, ainsi qu'en double (cela fait 3 parties par joueur par rencontre)

Un joueur ayant participé à un tour pourra changer d'équipe au tour suivant, mais ne pourra pas jouer dans deux équipes différentes le même tour.

Les licences PROMOS sont acceptées et les résultats seront homologués

Décompte des points :

5 pts par rencontre gagnée 5-0, 4 pts si gagnée 4-1, 3 pts si gagnée 3-2 ou

2 pts par rencontre perdue 2-3, 1 pt si perdue 1-4, 0 pt si perdue 0-5 et

Un bonus de 5 pts pour les 1ers de poule, 3 pts pour les 2èmes et 1 pt pour les 3èmes et 4èmes

En cas de forfait pour un tour, ou forfait général, prévenez le Comité ou le responsable au 06.16.96.27.42 (email: gerard.vincendon-duc@orange.fr)

Les points acquis aux tours 1, 2, 3 et 4 seront cumulés et serviront à la composition des poules du tour final.

(Si égalité, priorité aux équipes dont les 2 joueurs auront le classement licence cumulé le plus faible).

Les forfaits sont considérés derniers au classement du tour avec 0 point d'attribué.

Deux forfaits NON excusés entraîneront la disqualification de l'équipe.

Pour tous les tours, une amende de 8 euros sera appliquée aux équipes absentes et non excusées

Le responsable : Gérard VINCENDON-DUC

Engagement Coupe Davis CEVA – Saison 2018/2019

Bulletin d'inscription à compléter via ce lien

<http://urlz.fr/7HbD>

pour le Vendredi 26 octobre 2018 (Dernier délai)